

PROPOSITION

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACPLG TENUE LE 27 MAI 2017 À 9:30 À L'HÔTEL DE VILLE DE LA MUNICIPALITÉ D'AUSTIN.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : René Fortin, président, Alain Scuvée, vice-président. Michel Allen, secrétaire. Claus Jacob, administrateur, Daniel Trottier, trésorier, André Beauchemin, administrateur,

S'ÉTAI(EN)T EXCUSÉ(S) : André Roy, administrateur,

MEMBRES RÉGULIERS : Daniel Allard, Claire Audet, Daniel Audet, Chantal Bénard, Sonia Bigonnesse, Louise Blain, Jean Carrère, Pierre Desmarais, Norman Grenier, Michèle Langlois, Micheline Laperrière, Carole Lévesque, Brian Luce, Monik Méthot, Philippe Nichols, Colette Normandin, Daniel Pilon, Jacques St-Pierre, Carl Therrien, Ghislaine Tougas, Jacqueline Van Geffen, Nicholas Vanasse, Serge Wagner.

Réunion présidée par René Fortin.

Ordre du jour

1. Accueil des membres et renouvellement des cotisations à partir de 9 h 00;
2. Ouverture de la réunion à 9 :30;
3. Constatation des présences (le quorum est de 14 personnes);
4. Adoption de l'ordre du jour;
5. Approbation, adoption et dispense de lecture du procès-verbal de l'assemblée de juin 2016;
6. Plan d'action et études de RAPPEL :
 - a. Qualité de l'eau en 2016
 - b. Études en 2016
 - i. Versant nord : travaux de RAPPEL
 - ii. Subvention de la municipalité
 - iii. Ruisseau des Scouts
 - c. RSVL
7. Rapport annuel du président et période de questions;
8. Rapport du Trésorier pour 2015-2016, prévisions pour 2016-2017 et période de questions;
9. Révision du règlement général : aucune proposition du CA;
10. Bénévolat au sein de l'association :
 - a. Surveillance du lac : Daniel Allard
 - b. Transparence de l'eau : Carole Lévesque
 - c. Échantillon d'eau pour RAPPEL : André Roy
 - d. Surveillance des plantes envahissantes :
 - i. Rive nord :
 - ii. Rive sud :
11. Fête du lac Gilbert le 5 août :
 - a. invitation des membres et présentation des activités (Louise, Sonia, Monik ou Michèle);
 - b. Responsabilités :
 - c. accueil : Claus et Michèle;
 - d. préparation : Louise, Michèle, Monik, Sonia;

- e. musique : Jacques, Daniel;
- f. cuisine : André Roy, Ghislain,
- g. Aide supplémentaire :

12. Élections au Conseil d'administration :

12.1 Nomination d'un président d'élection,

12.2 Nomination d'un secrétaire d'élection,

12.3 Élection des administrateurs :

- a. Vice-président : (poste assuré par Alain Scuvée),
- b. Trésorier : (poste assuré par Daniel Trottier),
- c. Administrateur #1 : (poste assuré par André Beauchemin),
- d. Administrateur #3 : (poste assuré par Claus Jacob).

13. Ratification des actes des administrateurs (Voir annexe 2 des règlements);

14. Questions, commentaires et suggestions;

15. La mairesse répond à vos question;

- a. Plan d'urbanisme : son impact sur le Mont Place
- b. Entretien des chemins
- c. Déneigement
- d. Autres :

16. Levée de la séance.

1. Accueil des membres, renouvellement des cotisations et ouverture de la réunion

René Fortin, président, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à l'assemblée générale. Daniel Trottier, trésorier, sollicite les membres présents et accepte les cotisations pour l'année à venir.

2. Ouverture de la réunion à 9:30

L'assemblée générale débute à 9:30.

3. Constatation des présences (le quorum est de 14 personnes)

Décompte et constatation de l'atteinte du quorum par les membres du conseil d'administration.

4. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean Carrère et appuyé par Norman Grenier **ET RÉSOLU** d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

ADOPTÉ

5. Approbation, adoption et dispense de lecture du procès-verbal de l'assemblée de juin 2016

ATTENDU QUE tous les membres de l'association ont pris connaissance du procès-verbal avant la tenue de la réunion

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 juin 2016 est

proposée par Ghislaine Tougas, appuyée par Carole Lévesque

ET RÉSOLU d'approuver et d'adopter le procès-verbal avec dispense de lecture.

ADOPTÉ

6. Plan d'action et études de RAPPEL :

a. Qualité de l'eau en 2016

René indique que les relevés indiquent une qualité de l'eau excellente durant la dernière année. Il invite Carole Lévesque qui a réalisé les relevés l'an dernier à en parler. Il apparaît, selon les relevés, que la qualité de l'eau s'améliore même un peu chaque année.

b. Études en 2016

i. Versant nord : travaux de RAPPEL

René présente les résultats des travaux réalisés l'an dernier par RAPPEL. Le rapport préparé par l'organisme fait état de sites présentant des problématiques au point de vue de l'érosion. Des travaux sont requis en vue de remédier à la situation. Les propriétaires du site ayant déclaré faillite, ils ne s'en occupent plus dorénavant. L'association a demandé une subvention au fonds vert de la municipalité qui a accepté de contribuer à raison des deux tiers des coûts qui seront engendrés. RAPPEL prendra en charge les travaux à réaliser dans les fossés visés dans leur rapport.

ii. Subvention de la municipalité

Voir item précédent.

iii. Ruisseau des Scouts

Le barrage du ruisseau des Scouts, vidé il y a cinq ans, s'est rempli très rapidement. Il est à nouveau plein et on devra procéder à sa vidange prochainement. Il y a un enjeu pour notre lac à cet endroit car le delta identifié à la sortie du ruisseau a doublé en superficie depuis les derniers relevés. René indique la volonté du conseil d'administration d'organiser une rencontre avec des membres du conseil municipal pour discuter de la possibilité que la municipalité d'Austin défraie à nouveau les frais qui en découleront. Il rappelle que ceux-ci s'étaient élevés à 10 000 \$ lors de la dernière vidange. Il faudra envisager des solutions à plus long terme afin d'éviter que cela se répète ainsi et selon une fréquence aussi rapide.

Une intervention est donc nécessaire dans le barrage et sa vidange constituera une priorité pour l'association pour la prochaine année.

iv. RSVL

RSVL est un réseau de surveillances des lacs qui relève du ministère de l'environnement. Ce sont eux qui sont maintenant responsables des analyses de l'eau du lac. Nous n'avons plus de résultats des analyses effectuées depuis le mois d'août

dernier. La municipalité a défrayé les frais d'analyse l'an dernier. L'intérêt d'utiliser cet organisme est que les analyses sont réalisées aux mêmes dates (deux fois durant l'été) pour l'ensemble des lacs de la municipalité, ce qui permet de comparer ensuite les résultats. Les dernières informations reçues indiquent que RSVL n'est pas en mesure de confirmer la reprise des analyses pour la prochaine saison. Il demeure que la qualité de l'eau de notre lac, pour l'instant, n'est pas problématique, comme l'indiquent les résultats des analyses des dernières années.

Serge Wagner propose qu'advenant l'absence de réponse de RSVL pour la prochaine année qu'on se tourne alors vers la municipalité pour subventionner les analyses d'eau. **La proposition est appuyée par Jean Carrère, et adoptée à l'unanimité.**

7. Rapport annuel du président et période de questions;

René présente aux membres présents son rapport sur les activités de la dernière année. Le conseil d'administration s'est réuni à 6 ou 7 reprises durant la dernière année.

Il invite les membres présents à consulter le site internet de l'association dont le contenu est maintenu à jour par Daniel Trottier et Monik Méthot.

Carole Lévesque a continué de réaliser les prélèvements servant à mesurer la transparence de l'eau du lac. Il mentionne également l'équipe de surveillance des algues bleues et l'organisation de la Fête du Lac qui s'est avérée, une fois de plus, un succès.

18 riverains de notre lac ont participé il y a quelques semaines à la corvée de nettoyage des fossés. Cela représente le plus fort taux de participation de toutes les associations de lacs de la municipalité.

Les membres de notre conseil d'administration assistent régulièrement aux réunions du conseil municipal d'Austin. Ils en profitent pour poser des questions aux représentants de la municipalité et faire avancer les enjeux importants pour notre lac.

Les membres de notre conseil d'administration participent aussi aux réunions du regroupement des lacs d'Austin. Il se tient généralement deux rencontres par année de ce regroupement.

En ce qui concerne les Chantiers de travail, René indique que le Plan d'action présenté lors d'une précédente AGA est maintenu et qu'un suivi des actions prévues est réalisé. Cette année, les priorités iront au Versant nord et au ruisseau des scouts, tel qu'indiqué précédemment.

8. Rapport du Trésorier pour 2016-2017, prévisions pour 2017-2018 et période de questions;

Daniel distribue le rapport financier qu'il a préparé. Il présente ensuite le rapport. Les revenus de l'association proviennent principalement des cotisations des membres (stable et s'établissant autour de 1 400\$ pour la dernière année). Il note également une subvention de 3 216\$ de la municipalité pour la prochaine année. Le total des revenus et surplus s'établit à 9 913\$. Les frais, surtout composés des travaux réalisés avec RAPPEL seront de 4 775\$ pour l'année en cours. Le budget pour l'an prochain prévoit des travaux totalisant 4 368\$.

Serge Wagner questionne l'état des travaux concernant le péryphyton, prévus initialement au plan d'action. Cette activité a depuis été revue avec RAPPEL. Ces tests ne sont toujours pas concluants actuellement. Comme il s'agit d'une dépense importante il a été décidé de suivre l'évolution de cette pratique mais elle n'est pas prioritaire en ce moment. Cette année le ruisseau des scouts et les chemins du domaine Nicolas Austin représenteront les principales actions.

Ghislaine Carrère demande si d'autres études concernant le lac sont prévues à court terme. Aucune autre étude n'est prévue à court terme.

Serge Wagner propose l'adoption du rapport financier de l'association, appuyé par Daniel Allard. **Le rapport financier est Adopté à l'unanimité.**

9. Révision du règlement général: aucune proposition du CA;

Aucune modification proposée.

10. Bénévolat au sein de l'association :

René fait un survol des activités de bénévolat et indique les responsables de chacune des activités.

- a. **Surveillance du lac : Daniel Allard se dit prêt à continuer**
- b. **Transparence de l'eau : Carole Lévesque, prête à continuer**
- c. **Échantillon d'eau pour RAPPEL : André Roy continue pour la prochaine saison**

d. Surveillance des plantes envahissantes :

René demande aux membres des volontaires qui seraient intéressés à s'en occuper en devenant sentinelles.

- i. **Rive nord : André Beauchemin et Daniel Trottier.**
- ii. **Rive sud : Ghislaine Tougas (intéressée) et Micheline Laperrière se disent intéressées.**

Dans un premier temps, on s'attaquera à trois plantes envahissantes: Phragmite , Renouée du Japon et Berce du Caucase. Une rencontre est prévue samedi prochain. L'objectif est de créer un groupe de sentinelles qui veilleront à identifier ces plantes.

11. Fête du lac Gilbert le 5 août :

- a. **invitation des membres et présentation des activités (Louise, Sonia, Monik ou Michèle);**
- b. **Responsabilités**

- c. accueil : Claus et Michèle;
- d. préparation : Louise, Michèle, Monik, Sonia;
- e. musique : Jacques, Daniel;
- f. cuisine : André Roy, Ghislain Roy, Ghislaine Tougas, Jean Carrère et bénévoles
- g. Aide supplémentaire : bénévoles

Cette année sera le 10^e anniversaire de la Fête du Lac. La nourriture sera gratuite pour marquer l'événement. La formule de la soirée sera similaire aux années passées. Louise prend la parole et invite de nouveaux participants pour renouveler la formule.

12. Élections au Conseil d'administration: 4 postes en élection cette année.

12.1 Nomination d'un président d'élection,

Alain Scuvée propose et Claus Jacob appuie la nomination de René Fortin. René agira comme président d'élection.

12.2 Nomination d'un secrétaire d'élection,

René Fortin propose et Clause Jacob appuie la nomination de Michel Allen. Michel agira comme secrétaire d'élection.

12.3 Élection des administrateurs :

- a. Vice-président: (poste assuré par Alain Scuvée), Alain indique qu'il ne se représentera pas à son poste. André Roy s'est montré intéressé par procuration (Jean Carrère propose, appuyé par Claus Jacob, André Roy au poste de vice-président). Élu.
- b. Administrateur 2 : (en remplacement d'André Roy). René Fortin propose, appuyé par Daniel Trottier, Mme Claire Audet. Elle accepte de se présenter. Elue pour un mandat d'un mandat d'un an, soit jusqu'à la fin du mandat actuel pour ce poste.
- c. Trésorier : (poste assuré par Daniel Trottier). Alain Scuvée propose, appuyé par René Fortin, Daniel Trottier. Daniel accepte. Élu.
- d. Administrateur #1 : (poste assuré par André Beauchemin). Claus Jacob propose, appuyé par Norman Grenier, André Beauchemin. André accepte. Élu.
- e. Administrateur #3 : (poste assuré par Claus Jacob). Jean Carrère propose, appuyé par Pierre Desmarais, Claus Jacob. Claus accepte. Élu.

13. Ratification des actes des administrateurs (Voir annexe 2 des règlements);

Jean Carrère propose, appuyé de Daniel Allard la ratification des actes des administrateurs. **Adopté.**

14. Questions, commentaires et suggestions;

Norman Grenier demande ce qui est arrivé de la proposition de renommer le lac. Serge Wagner indique que le comité de toponymie ne s'est pas rencontré depuis 3 ans. Il serait étonnant que cette proposition soit adoptée car renommer un lieu

existant requière un certain consensus local, ce à quoi nos membres ont indiqué l'an dernier à l'AGA qu'ils n'appuyaient pas le changement de nom. Il serait donc très surpris qu'il y ait un renversement de situation.

15. La mairesse répond à vos question;

- a. **Plan d'urbanisme : son impact sur le Mont Place**
- b. **Entretien des chemins**
- c. **Déneigement**
- d. **Autres :**

René remercie la mairesse pour sa présence à notre AGA. Il invite Daniel Trottier à décrire la situation des chemins du versant nord. Les Sommets Nicolas Austin ayant déclaré faillite, le Domaine a été remis à la succession Kaiser. Mme Kaiser habite en Arizona. Elle n'est pas intéressée à s'en occuper. Elle souhaite vendre les terrains restant soit comme domaine ou en pièces détachées. Il y a 4 terrains cadastrés. Ce sont de très grands terrains. Mme Kaiser voudrait céder les chemins et le terrain de la plage aux résidants. Daniel indique que plusieurs possibilités s'offrent aux propriétaires actuels dont le refus de l'offre et tenter une poursuite, ce qui ne serait pas envisagé. On pourrait également officialiser l'association des riverains du versant nord, qui reprendrait les chemins du domaine et la plage. Une autre possibilité seulement de ne reprendre que la plage. L'option qu'il privilégie serait que la municipalité, comme elle l'a fait au lac Nick, reprenne la propriété des chemins. La Municipalité procède aux travaux pour régulariser l'état des chemins et refaire la facture aux propriétaires actuels. À plus long terme, la municipalité est responsable de l'entretien des chemins et partage la facture entre les propriétaires.

Madame Maillé demande jusqu'à quand on a pour répondre à Mme Kaiser. Elle apporte une nuance quant aux chemins de tolérances (qui sont à la tolérance du propriétaire qui tolère que la municipalité s'en occupe). Elle note des exemples similaires dans le passé, soit au lac des Sittelles, entre autres, pour le déneigement durant l'hiver. Avec l'expérience on voit que la municipalité devient alors responsable durant l'été également, ce qui constitue une charge très lourde pour la municipalité. Les chemins sont difficilement réhabilitables. La principale condition c'est qu'il faut que les frais puissent être remboursés. Il semble que les chemins du Versant Nord ne répondent aux critères établis par la municipalité pour une municipalisation, entre autres parce que les chemins ne se raccordent pas à un chemin public. Il faudrait donc au préalable clarifier la situation avec le chemin Dingman.

Madame Maillé propose d'entrer en contact avec Mme Kaiser pour qu'elle accepte d'attribuer les profits de la vente d'un terrain pour assurer l'entretien des chemins.

Serge Wagner indique que la municipalité a une certaine responsabilité dans ce dossier ayant initialement autorisé l'aménagement de ces chemins. Elle a également une responsabilité aux fins d'assurer la sécurité publique des propriétaires advenant une urgence. Il y a lieu de travailler ensemble afin de trouver une solution acceptable pour les différentes parties. Il ne faut pas que les propriétaires soient abandonnés à leur sort par la municipalité.

Mme Maillé propose de revoir la situation avec le conseil municipal. Elle souhaite revoir les différentes possibilités et les différentes pistes de solution. Elle propose la mise sur

piéd d'un comité conjoint pour étudier la situation.

Madame Maillé informe ensuite les membres présents du projet de réseau internet. Une demande a été faite dans le cadre des subventions pour des projets innovateurs et d'avenir. Il s'agit d'établir un réseau de fibre optique avec un gestionnaire externe. Le projet a été présenté au gouvernement du Québec. Il prévoit un investissement de 3,5 M\$ qui serait financé à 50% par Québec dans le cadre des Projets Développement économique et innovation. Différents services aux citoyens seraient possibles, certains non offerts actuellement en plus du téléphone, de la télé et de l'internet. La réponse de Québec est attendue d'ici fin juin.

Elle présente ensuite les principales incidences du nouveau plan d'urbanisme sur le territoire du bassin versant du lac Gilbert. Celles-ci visent surtout le versant nord du lac (domaine Kaiser et propriété de la famille Audet). Les terrains de plus de 100 acres sont directement visés. Les propriétaires seront soumis à ces règles, notamment pour la construction de nouveaux chemins, la protection du couvert forestier et des cours d'eau. Par exemple, en ce qui concerne le développement des terrains, ceux-ci doivent prévoir la conservation d'au moins 60% du territoire à l'état naturel. Les membres de la famille Audet présents à la rencontre indiquent qu'ils n'ont pas d'intérêt à développer leur propriété à court terme. Celle-ci a une fonction purement récréative, pour l'instant.

En ce qui a trait au barrage du ruisseau des scouts, Madame Maillé indique l'étude réalisée par RAPPEL mentionne que celui-ci est rempli de sédiments. L'examen des lieux par des représentants de la municipalité fait plutôt ressortir qu'il s'agit de feuilles et non de sédiments et donc qu'il n'y aurait pas de vidange requise à court terme. Les travaux réalisés au Printemps 2016 avaient coûté 8 000\$ à l'époque. Elle termine en indiquant que la municipalité surveille la situation.

Madame Maillé rappelle que les élections municipales approchent rapidement. Elles auront lieu cet automne. Trois postes sont disponibles. Elle invite les membres présents à s'impliquer dans leur municipalité. Aussi, elle les invite aux activités organisées dans le cadre d'Austin en fête, le 24 juin.

16. Levée de la séance.

Levée de l'assemblée à midi quinze suite à une proposition de Jean Carrère, appuyé de Michèle Langlois.

René Fortin, président

Michel Allen, secrétaire